

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de la Martinique

Schoelcher, le

26 DEC. 2017

Service Connaissance, Prospective et
Développement du Territoire

Unité Évaluation Environnementale

Réf. DEAL/SCPDT/UEE/JF/C-2017-098

Monsieur,

Je vous informe que, **le projet de création d'une ferme photovoltaïque au lieu-dit « Ti Morne » sur le territoire de la commune du Lamentin (parcelle cadastrée n° W-656) et son étude d'impact environnemental**, faisant l'objet de la demande de permis de construire enregistrés sous le numéro PC 972 213 17 BR 081, **bénéficient d'un avis de l'autorité environnementale reconnu « tacite / sans observation » depuis le 6 décembre 2017.**

Pour la bonne information du public, ce document devra être versé dans le dossier d'enquête publique correspondant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

SAS Antilles Solaire Services
M. Jean-Christophe KERDELHUE
24, Rue de Neuilly
92110 CLICHY

Le Directeur Adjoint de l'Environnement,
De l'Aménagement et du Logement



Eric BATAILLER